

RAPPORT DU CONSEIL STRATÉGIQUE FRANCO-MEXICAIN

Paris, Mexico, le 20 mars 2014



[Une version espagnole de ce rapport est disponible, sur demande.](#)

Ce document est le rapport établi par les deux coprésidents du Conseil stratégique franco-mexicain, Philippe Faure, ambassadeur de France, représentant spécial du ministre des Affaires étrangères pour le Mexique, et Jorge Castañeda Gutman, ancien ministre mexicain des Affaires étrangères. Il a été approuvé par les membres du conseil. Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle.

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés, y compris la photocopie et le microfilm, réservés pour tous pays.

Remerciements

Les auteurs tiennent ici à remercier les membres du conseil pour leur disponibilité et pour la qualité de leurs contributions. Ils expriment leur reconnaissance aux ambassades et administrations qui leur ont apporté un soutien constant et bienvenu. Ils adressent leurs remerciements particuliers à Pascal Confavreux pour son action au service du conseil.

RAPPORT D'ÉTAPE DU CONSEIL STRATÉGIQUE FRANCO-MEXICAIN

Paris et Mexico, le 20 mars 2014

Table des matières

Introduction	5
Composition du CSFM	6
Chapitre 1 : Ce qui a été fait	7
1.1 Aéronautique	7
1.2 Énergies	8
1.3 Secteurs social et de la santé	9
1.4 Formation	10
Chapitre 2 : Ce qu'il est proposé de faire	11
2.1 Ville durable	11
2.2 Transports	11
2.3 Maison du Mexique à Paris	11
2.4 Secteur culturel	11
2.5 Coopérations parlementaire et décentralisée	13
Conclusion	14
Liste des sigles et abréviations	15

Introduction

La création du Conseil stratégique franco-mexicain (CSFM) répond à la volonté des présidents Enrique Peña Nieto et François Hollande d'amorcer une nouvelle étape dans les relations entre la France et le Mexique, à partir de partenariats industriels et technologiques.

Ce conseil est un instrument original. Nommé par les deux présidents de la République en juillet 2013, coprésidé de part et d'autre par Jorge Castañeda Gutman, ancien ministre mexicain des Affaires étrangères, et Philippe Faure, ambassadeur de France et représentant spécial du ministre des Affaires étrangères pour le Mexique, son ambition est de dégager un nombre restreint de projets concrets et à fort impact, qui ne pourraient être menés à bien sans un suivi de haut niveau. Son indépendance lui laisse une grande liberté d'action sans le priver d'un accès direct aux décideurs publics. Conjointement à l'action des ambassades, qui lui apportent un soutien indispensable, le CSFM facilite les rencontres entre les décideurs de nos deux pays, attirant les forces françaises vers le Mexique et réciproquement.

Le conseil rassemble de grands dirigeants d'entreprise aux côtés de figures intellectuelles et politiques éminentes. Une telle association de personnalités, aux profils économiques et culturels, est primordiale aux yeux des membres tant les questions commerciales ne peuvent être détachées des projets sociaux et politiques. Cette proximité intellectuelle a toujours été essentielle dans les relations franco-mexicaines, depuis la lettre de Victor Hugo aux assiégés de Puebla en 1863 jusque, plus récemment, au rôle de Carlos Fuentes comme passerelle entre nos deux nations.

En 2013, le CSFM s'est réuni à deux reprises, la première fois le 15 juillet lors de son installation à Mexico par le président Peña Nieto, et la seconde le 6 novembre à Paris avec le président Hollande. En dehors de ces réunions plénières, les membres se sont régulièrement rencontrés en format restreint, au niveau des membres ou de leurs représentants, pour travailler sur des thématiques particulières. Plusieurs institutions et délégations d'entreprises se sont rendues dans les deux pays, en partie à l'instigation ou sous l'égide du CSFM : missions de Safran en décembre 2013 et en janvier 2014, mission de l'AP-HP en février 2014, délégation d'entreprises du secteur de l'énergie à Mexico les 18 et 19 février.

Il est apparu clairement que ce conseil s'inscrivait dans un contexte favorable, marqué par une séquence historique de réformes à Mexico et par les visites croisées des deux présidents de la République, qui auront vraisemblablement lieu en l'espace de douze mois.

Lors des diverses séances de travail, la méthode suivie fut empreinte de pragmatisme sans tendre à l'exhaustivité. Les membres se sont concentrés sur un nombre restreint d'idées qui obéissent à la rationalité économique. Quatre domaines (*voir le chapitre 1*) ont fait l'objet d'initiatives fortes :

- l'aéronautique ;
- les énergies ;
- la santé et le social ;
- la formation.

D'autres thèmes (*voir le chapitre 2*) font l'objet de propositions. La majorité de ces initiatives ont été identifiées comme intéressant directement la puissance publique. Dans ce contexte, la visite du président Hollande au Mexique les 10 et 11 avril 2014 constituera une opportunité remarquable.

Composition du CSFM

Membres français

Coprésident : Philippe Faure, ambassadeur de France, représentant spécial du ministre des Affaires étrangères pour le Mexique ;

Véronique Cayla, présidente d'Arte ;

Régis Debray, écrivain ;

Jean-Paul Herteman, président-directeur général de Safran ;

Martin Hirsch, directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ;

Jean-Noël Jeanneney, historien, ancien secrétaire d'État à la Communication, ancien président de Radio France et de la Bibliothèque nationale de France ;

Henri Lachmann, ancien président de Schneider Electric, ancien coordinateur du groupe de haut niveau franco-mexicain (2007-2009) ;

Henri Loyrette, conseiller d'État, ancien président des musées du Louvre et d'Orsay ;

Gérard Mestrallet, président-directeur général de GDF Suez ;

Pierre Mongin, président-directeur général de la RATP ;

Christophe Navarre, président-directeur général de Moët Hennessy ;

Denis Ranque, président du conseil d'administration d'EADS ;

Franck Riboud, président-directeur général du groupe Danone ;

Michel Vauzelle, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), député et président du groupe d'amitié France-Mexique de l'Assemblée nationale.

Membres mexicains

Coprésident : Jorge Castañeda Gutman, ancien ministre des Affaires étrangères ;

Miguel Alemán Velasco, président du conseil d'administration d'Interjet ;

Emilio Azcárraga Jean, président du conseil d'administration du groupe Televisa ;

Eloy Cantú Segovia, député, président de la commission des affaires étrangères ;

Fernando Chico Pardo, président du conseil d'administration du groupe Aeropuertos del Sureste, président de Promecap ;

Gabriela Cuevas Barrón, sénatrice, présidente de la commission des affaires étrangères ;

Luis de la Calle Pardo, directeur général du cabinet De la Calle, Madrazo, Mancera, S.C. ;

Carlos Elizondo Mayer-Serra, écrivain, universitaire, ancien représentant permanent du Mexique auprès de l'OCDE ;

Juan Gallardo Thurlow, président du conseil d'administration du groupe Empresas Polar PepsiCo (GEPP), ancien coordinateur du groupe de haut niveau franco-mexicain (2007-2009) ;

Armando Garza Sada, président du conseil du groupe Alfa ;

José Antonio González Anaya, directeur général de l'Institut mexicain de la sécurité sociale (IMSS) ;

Salma Hayek, actrice ;

Alberto Ruy-Sánchez Lacy, directeur de la revue *Artes de México* ;

Eduardo Tricio Haro, président d'Aeromexico et du groupe Lala ;

Alejandro Valenzuela del Río, directeur général du groupe financier Banorte.

Chapitre 1

Ce qui a été fait

1.1 Aéronautique

L'industrie mexicaine, actuellement positionnée dans la chaîne d'approvisionnement de tous les grands constructeurs aéronautiques, constitue une base arrière naissante de l'aéronautique mondiale. L'enjeu stratégique pour le Mexique est de maintenir une croissance annuelle à deux chiffres pour ce secteur tout en augmentant de manière significative la part de la valeur ajoutée locale. Avec des entreprises comme Airbus Group et Safran, l'industrie française a une capacité à générer des coopérations particulièrement importantes dans cette perspective. Elle a par ailleurs été parmi les pionnières hors ALENA à investir au Mexique.

Tirant partie de cette situation, de grands développements sont en cours, notamment à l'instigation du CSFM. Celui-ci a favorisé les rencontres entre décideurs gouvernementaux et privés désireux de soutenir l'investissement des entreprises françaises au Mexique et de faciliter le développement d'une industrie aéronautique mexicaine.

Il en ressort trois volets pour l'approfondissement du partenariat industriel.

1.1.1 Un fonds d'investissement spécifique

Architecturé par Promecap, société contrôlée par Fernando Chico Pardo, membre du CSFM, un fonds d'investissements privé mexicain a été annoncé en juillet 2013. D'un ampleur de 250 à 500 millions de dollars dans un premier temps, il co-investira dans des PME et ETI françaises, leur permettant de poursuivre leur expansion au Mexique comme fournisseurs des grands groupes déjà implantés sur place. Le financement de cette chaîne logistique (*supply chain*) permet de franchir un seuil au-delà duquel la pérennité de la filière est assurée.

Tout en ouvrant de nouveaux marchés à des entreprises françaises de taille intermédiaire, le fonds, totalement privé, permet aux Mexicains de développer un embryon d'industrie aéronautique nationale, dépassant le simple accueil, sur leur territoire, des éléments d'une industrie étrangère.

1.1.2 Des projets de coopération avec Safran

1.1.2.1 Vers une industrie nationale de véhicules aériens non pilotés au Mexique

Le CSFM apporte son plein soutien au lancement d'une coopération entre les deux pays pour la mise sur pied d'une industrie nationale de véhicules aériens non pilotés au Mexique.

Cette collaboration se distingue d'un projet classique par sa composante éducative, sa forte valeur technologique ajoutée et son caractère de souveraineté nationale. Il prévoit la co-industrialisation du véhicule par le Mexique, mais également le développement local d'applications et de senseurs nouveaux. La création d'un centre de recherche en optronique ainsi que de programmes scientifiques et techniques spécifiques assureront au drone un positionnement compétitif, y compris sur le marché export à long terme. Ces drones de dernière génération répondent aux besoins mexicains d'observation et de surveillance (installations sensibles, réseaux de transport d'énergie ou de personnes) comme de protection civile, de cartographie, de suivi des cultures agricoles ou de météorologie. Ils contribueront à assurer l'indépendance du Mexique. Le CSFM prend note que les technologies sont entièrement françaises et nécessiteront, pour leur transfert, l'autorisation du seul gouvernement français.

Le CSFM recommande que les deux présidents de la République approuvent la signature au niveau des ministres d'une lettre d'intention durant la visite d'État d'avril 2014. Ce document affiche l'objectif d'être en mesure de signer un contrat avant le mois de novembre 2014 quand seront dégagés, dans le prochain budget mexicain, les crédits nécessaires.

1.1.2.2 Une technologie verte pour les moteurs d'avion («green taxiing »)

Deuxième projet, le développement d'une technologie hybride permettant aux avions d'utiliser des moteurs électriques lors de la période de roulage (dit « *green taxiing* »).

Ce système novateur permet aux avions de se déplacer de manière autonome sur les pistes sans utiliser leurs moteurs à kérosène. Il génère d'importantes économies de carburant au niveau d'une flotte et réduit drastiquement les nuisances sur l'aéroport (bruit et émissions toxiques). Une coopération entre les deux pays contribuerait directement à la protection de l'environnement, avec les développements de « l'avion plus électrique », plus vert. Différentes compagnies aériennes mexicaines sont en discussion avec l'industriel français.

Le Mexique et la France pourraient ainsi collaborer sur une avancée majeure dans l'aéronautique. **Le CSFM recommande qu'une mention de ce projet de coopération figure dans la déclaration adoptée par les deux présidents. Il se propose de faciliter les contacts entre les différents acteurs dans la phase à venir.**

1.1.2.3 Des projets de très haute technologie en matière de sécurité et de reconnaissance biométrique (« aéroport du futur »)

Troisième projet, le développement de projets de très haute technologie dans le domaine de la sécurité et de la reconnaissance biométrique (dit « aéroport du futur »).

Le transport aérien souffre aujourd'hui du caractère pesant et imparfait des formalités de contrôle. Les prévisions de croissance du trafic aérien de passagers obligent à mettre en place des solutions plus efficaces permettant d'améliorer la sécurité des contrôles tout en fluidifiant le transit et l'enregistrement à la porte de l'avion (identification et détection). Il est envisageable de créer des groupes de travail bilatéraux (universitaires, industriels, fonctionnaires) dans le domaine aéroportuaire, des documents sécurisés ou d'applications particulières à base de solutions biométriques. L'extension de l'aéroport de Mexico offre une opportunité remarquable. D'autres villes, comme Cancún, pourraient être intéressées.

1.1.3 Projets de coopération avec Airbus Group

Airbus Group propose une importante coopération industrielle incluant l'augmentation de la capacité de l'usine d'Airbus Helicopters à Querétaro, le développement d'un centre d'ingénierie dans le **domaine des hélicoptères** et un engagement significatif sur ses approvisionnements au Mexique.

Un programme d'acquisition d'une flotte d'hélicoptères par les autorités mexicaines fait actuellement l'objet de négociations, ce qui justifie la discrétion du CSFM sur ce sujet d'une grande importance. Les membres du conseil attirent néanmoins l'attention des deux présidents de la République sur la possibilité de signer les contrats correspondants à l'occasion de la visite d'État, le 10 avril.

Le CSFM soutient également les autres voies de coopération avec Airbus Group qui concernent d'une part l'évolution technologique du réseau IRIS de **radiocommunications cryptées** pour le ministère de l'Intérieur, et d'autre part le transfert de savoir-faire en matière d'interprétation **d'images satellites** pour l'agriculture mexicaine (optimisation des récoltes, de l'irrigation ou de l'épandage d'engrais).

1.2 Énergies

Les membres du CSFM reconnaissent unanimement **le caractère historique de la réforme énergétique en cours au Mexique** (révision constitutionnelle en décembre 2013 supprimant notamment les monopoles des entreprises d'État Pemex et CFE). Ils suivent avec grande attention l'adoption des lois secondaires d'application par le Congrès. Ils insistent sur la nécessité de mettre en place un cadre réglementaire et fiscal stable ou prévisible. Ils soulignent le besoin de flexibilité en ce qui concerne les mécanismes d'association entre les entreprises d'État mexicaines et les groupes privés étrangers pour attirer les investissements et faciliter les partenariats.

Les membres du conseil sont convaincus que **l'expérience française** peut contribuer au succès de la réforme (notamment pour l'organisation du marché de l'électricité). La CFE se trouve en effet dans une situation comparable à celle d'EDF il y a une quinzaine d'années : un monopole historique confronté à l'ouverture du secteur à la concurrence et à la séparation des activités de production, de transports et de distribution.

Les membres du conseil reconnaissent **les très forts besoins** que cette réforme fait naître tant en matière technologique que de ressources humaines et financières. Ils insistent sur les **remarquables potentialités de partenariats** que la réforme permet d'imaginer (transports d'électricité et de gaz, productions d'hydrocarbures, de gaz et d'électricité, formation). À l'invitation de la partie mexicaine et sous l'égide des co-

présidents du CSFM, une délégation de haut niveau de grandes entreprises françaises du secteur s'est rendue à Mexico en février 2014 afin de discuter, avec les principaux acteurs ministériels, parlementaires et privés, des perspectives ainsi ouvertes.

1.2.1 Nucléaire

La réforme recherche une plus grande diversification du bouquet énergétique (*energy mix*) mexicain, comprenant le nucléaire et les énergies renouvelables. **Si le programme nucléaire mexicain venait à être relancé, les membres du CSFM estiment que la France pourrait devenir le partenaire privilégié du Mexique.** Dans cette perspective, les coopérations techniques et industrielles franco-mexicaines devraient être renforcées dans le cadre de l'accord intergouvernemental signé en avril.

1.2.2 Pétrole et gaz

En matière pétrolière et gazière, les groupes français désirent contribuer au développement du secteur, à la lumière de leur savoir-faire lié aux nombreuses coentreprises (*joint-ventures*) qu'ils ont créées avec des entreprises nationales. Avec le soutien de partenaires industriels et financiers mexicains, ils peuvent jouer un rôle de premier plan dans l'exploration en eaux profondes ainsi que dans l'extraction de gaz de schiste.

1.2.3 Production et transport d'électricité

En ce qui concerne l'électricité, le conseil estime que les possibilités d'association des groupes français avec la CFE pour la production et le transport d'électricité sont réelles. La CFE, qui doit devenir une « entreprise productive de l'État », pourrait tirer parti de l'expérience de ces anciens groupes nationalisés que sont tant EDF que GDF Suez (pour la partie gaz).

1.2.4 Développement du secteur parapétrolier

Il est proposé enfin que le fonds privé mexicain annoncé en juillet soit ouvert au financement de l'internationalisation du secteur parapétrolier français, souvent composé d'ETI et de PME, dont les hautes technologies seront indispensables au développement du marché mexicain. Ces entreprises seront portées par les partenariats noués par les grands groupes.

1.3 Secteurs social et de la santé

Le CSFM estime que **le secteur social peut être porteur d'un message franco-mexicain** à la fois original et authentique. Confrontés aux impératifs du marché et aux contraintes d'un monde globalisé, nos modèles de société doivent s'adapter en préservant les idéaux de nos deux révolutions, l'égalité et le progrès social. C'est à terme une condition du maintien de la cohésion sociale. Les arrivées au sein du conseil, en janvier 2014, de Martin Hirsch (directeur général de l'AP-HP) et de José Antonio Gonzalez Anaya (directeur général de l'IMSS) permettent de suivre cette thématique dans sa globalité et sa complexité.

À ce titre, le CSFM retient comme **premier chantier l'organisation d'un forum franco-mexicain sur la lutte contre la malnutrition, l'obésité et le diabète.** Prévu en marge de la visite d'État, le 10 avril 2014, ce forum posera la première pierre de ce dialogue en mobilisant les spécialistes français et mexicains et en amenant nos savoir-faire à se rencontrer. Seront abordés les trois volets suivants :

- prévention ;
- traitements ;
- recherche en matière de médicaments.

Le conseil suggère que les chefs d'État **visitent une école lors de la séquence des 10 et 11 avril**, afin de donner une meilleure visibilité à la coopération franco-mexicaine en matière d'éducation et de prévention de l'obésité auprès des jeunes générations.

La visite d'État **pourrait être l'occasion d'annoncer l'organisation régulière d'assises franco-mexicaines dans le domaine de la santé** incluant les différents aspects de la protection sociale et de la couverture maladie universelle.

Enfin, il est proposé de **renforcer considérablement les échanges de savoir-faire technologiques en matière de santé.** Les membres du conseil estiment qu'il y a là un potentiel considérable de coopération pour des sujets d'intérêt commun tels que le SAMU, la télémédecine ou l'ingénierie sociale (comme la généralisation du numéro unique de sécurité sociale ou d'une carte d'assurance maladie informatisée de type carte Vitale).

1.4 Formation

La réforme du secteur énergétique et la croissance du marché aéronautique vont imposer des centaines de milliers de formations de techniciens et d'ingénieurs. Les membres du CSFM sont convaincus que la France peut être très utile en devenant le partenaire stratégique du Mexique. À maintes reprises, ce point a été souligné comme étant une priorité, notamment dans le cadre de partenariats industriels.

1.4.1 Vers un quota annuel de stagiaires

Les entreprises et institutions représentées au conseil s'engagent à accueillir un quota annuel de stagiaires de l'autre nationalité. Cette décision concrétise l'accord sur l'accueil de stagiaires dont la signature est prévue en avril prochain. Avec un premier *quorum* de 100 étudiants, cet engagement, simple et immédiat, est susceptible de créer un bel effet d'entraînement.

1.4.2 Développement de campus aéronautiques

Sur le modèle du campus aéronautique de Querétaro, qui sera inauguré en 2014 et dont le groupe Safran est partenaire, le conseil soutient le développement d'un campus aéronautique similaire dans l'État de Chihuahua avec les mêmes partenaires industriels. L'accord des gouvernements est nécessaire à sa réalisation.

1.4.3 Un centre de formation professionnelle pour le secteur de l'énergie

Un centre de formation professionnelle en matière énergétique pourrait voir le jour avec le soutien local de la fondation Schneider et des ministères de l'Éducation des deux pays.

1.4.4 Valoriser l'expertise de l'IFPEN

L'institut français du pétrole Énergies nouvelles (IFPEN) a été invité à se joindre à la délégation d'entreprises menée par le représentant spécial, Philippe Faure, au Mexique en février 2014. Le groupe avait formé dans les années 1970 et 1980 de nombreux cadres de Pemex et avait notamment participé à la relance du champ pétrolifère de Cantarel. Il a pu présenter

l'éventail de son offre (recherche, transfert de technologie, formation) au ministre mexicain de l'Énergie.

Il est proposé qu'une lettre d'intention sur la formation en matière énergétique entre l'IFPEN et les autorités mexicaines (Institut mexicain du pétrole) soit signée à l'occasion de la visite d'État.

1.4.5 Favoriser les partenariats avec les grandes écoles

Les membres du conseil suggèrent que des programmes de codiplômes ou des masters croisés soient développés entre les grandes écoles d'ingénieurs françaises et les universités mexicaines. Avec la participation de Denis Ranque au sein du conseil, président de la fondation ParisTech, une initiative avec l'une des grandes écoles pourrait être envisagée. Le groupe ESSEC cherche également à accroître sa présence au Mexique.

Si cette proposition était retenue, le soutien des autorités françaises et mexicaines serait nécessaire pour la réalisation rapide de tels projets.

Chapitre 2

Ce qu'il est proposé de faire

2.1 Ville durable

La partie française a proposé de travailler conjointement à une **offre intégrée de ville durable sur un projet choisi par la partie mexicaine**. Il s'agit d'agencer le savoir-faire français en matière d'urbanisme, de gestion de l'eau et des déchets, de transports urbains, d'ingénierie, d'efficacité énergétique et de réseaux intelligents en fonction des besoins du marché mexicain.

Le CSFM est dans l'attente qu'une ville test soit désignée à cette fin par la présidence mexicaine. Un groupe d'experts pourra alors être missionné pour mieux cerner les besoins mexicains et articuler une proposition précise.

À défaut, une offre française coordonnée pourrait être attachée à la densification du centre historique de Mexico ou à l'insertion de la future gare ferroviaire de la ligne Mexico-Toluca dans son environnement urbain.

2.2 Transports

Le conseil n'émet pas à ce stade de recommandations dans le secteur des transports ferroviaires et autoroutiers dans la mesure où les appels d'offres pour les grands projets d'infrastructures mexicains ne sont pas encore publiés. Il se réserve cette possibilité à l'avenir.

Le conseil fait néanmoins part aux autorités de son souhait de voir engagés rapidement les travaux nécessaires à l'accueil de l'A380 à l'aéroport de Mexico. Ces aménagements en feraient le premier aéroport latino-américain pouvant accueillir l'appareil (intention d'Air France de placer un A380 quotidien sur la ligne Paris-Mexico dès le printemps 2015).

2.3 Maison du Mexique à Paris

La partie mexicaine propose un ambitieux projet de Maison du Mexique à Paris qui donnerait un lieu et une adresse pour le Mexique en France. Quatre chaînes de produits permettront de structurer et d'approfondir les échanges commerciaux sur du haut de gamme :

- agroalimentaire ;
- gastronomie mexicaine ;
- textile ;
- orfèvrerie.

Sur ces deux derniers sujets, l'actrice Salma Hayek insiste sur la nécessité de passer d'un artisanat de qualité à un embryon d'industrie du luxe mexicain. L'expérience française dans ce domaine pourrait être placée au service du Mexique.

Il est demandé que la France mette à disposition un bâtiment parisien que la communauté d'affaires mexicaine restaurerait et ferait fonctionner.

2.4 Secteur culturel

Aux yeux des membres du CSFM, la culture est un pilier essentiel du rapprochement bilatéral. Bien que le conseil ait fait le choix de débiter ses travaux par les discussions entre industriels, ses membres ont très vite offert un cadre intellectuel et culturel aux réflexions communes.

2.4.1 Des événements réguliers

À l'occasion de la réunion plénière de novembre 2013, plusieurs membres **ont tenu une conférence** à la Maison de l'Amérique latine. Celle-ci fut l'occasion de marquer la relance des relations franco-mexicaines.

Cet événement n'est que la première pierre **d'une série d'actes scandés au fil des réunions du CSFM**.

2.4.2 Une collection de journaux du XIX^e siècle numérisée, témoin de la proximité de nos deux cultures

Le soutien du CSFM a été déterminant pour la numérisation d'une collection de journaux français édités quotidiennement à Mexico à la fin du XIX^e siècle (collection dite « Lartilleux »). Cette informatisation documente la proximité entre nos deux cultures à cette époque, qui s'était renforcée dans le sillage de Maximilien. Sa venue ayant pris pour modèle les expéditions napoléoniennes, sa suite était composée de dessinateurs, de botanistes, de peintres, d'hommes de sciences ou de loi. Certains d'entre eux ont fait souche dans le pays, créant ainsi des liens humains durables qui expliquent l'intimité de nos relations au siècle dernier.

2.4.3 Une exposition emblématique sur le Mexique

À plus longue échéance, le conseil propose de créer une grande exposition sur le Mexique des années 1860 à nos jours. Une telle exposition n'a jamais existé par le passé. Elle pourra se tenir au Grand Palais avant d'être présentée ensuite au Mexique. Les cinéastes, les intellectuels, les photographes, les peintres mexicains, y auront toute leur place. Elle pourra débiter par la bataille de Camerone (30 avril 1863), la présentation du tableau de Manet (*L'Exécution de Maximilien* - 1868) et la lettre de Victor Hugo aux assiégés de Puebla. Le commissariat en sera assuré par Henri Loyrette, ancien président des musées du Louvre et d'Orsay, du côté français et Agustín Arteaga, directeur du Museo Nacional de Arte, du côté mexicain, désigné à cette fin par le ministre mexicain de la Culture, Rafael Tovar y de Teresa. Cette exposition s'attachera à montrer la richesse et la diversité de la culture mexicaine, y compris hors de ses frontières, par exemple, aux États-Unis.

2.4.4 Le projet Pop-up Pompidou

Le conseil soutient le projet Pop-up Pompidou. Il s'agit d'installer un partenariat privilégié de trois à cinq ans entre le Centre Pompidou et une institution ou une ville mexicaine. Le Centre Pompidou met à disposition sa marque, synonyme d'excellence muséale et éducative, et prête une sélection d'œuvres de sa collection afin de constituer un parcours permanent à travers l'art des XX^e et XXI^e siècles. Outre ce prêt, inédit pour

une durée aussi longue, le Pop-up Pompidou permettrait de présenter chaque année au moins deux expositions temporaires et de développer conjointement des programmes éducatifs. La proposition a été faite à la partie mexicaine, qui pourrait désigner en retour la ville ou l'institution partenaire.

2.4.5 Favoriser la diversité et les politiques culturelles

Constatant la proximité de leurs intérêts bilatéraux et leur intimité historique comme intellectuelle, le conseil propose aux États de donner une impulsion forte à la coopération en matière de diversité et de politiques culturelles dans un contexte de marché commun intégré (ALENA et UE). Cela pourrait se traduire par des initiatives communes, notamment à l'UNESCO, qui contribueraient à dessiner une nouvelle géopolitique de l'exception culturelle. À tout le moins, sur proposition de la partie mexicaine, des rencontres communes régulières sur les sujets de politiques culturelles pourraient être institutionnalisées.

2.4.6 Approfondir les coopérations audiovisuelles

L'accord de coproduction cinématographique signé entre la France et le Mexique n'a pas été particulièrement fécond. Postérieurement à sa conclusion, le Mexique a en effet accordé aux États-Unis, dans le cadre de l'ALENA, la clause de la nation la plus favorisée y compris en matière culturelle. De fait, cette clause a limité les projets de films dans la mesure où l'industrie américaine pouvait alors en bénéficier systématiquement. Sauf à imaginer que le Mexique revienne sur ce point, il est proposé d'approfondir davantage les **coopérations audiovisuelles**.

D'autres projets sont également envisagés. L'invitation à des **ateliers d'écritures**, lors du festival de Cannes ou à l'automne 2014, permettra aux partenaires mexicains de présenter leurs projets aux producteurs et aux réalisateurs français. Les échanges entre les écoles de cinéma (Fémis française et son homologue mexicain) sont par ailleurs en cours d'approfondissement. Il pourrait être possible de se tourner enfin vers la coproduction de films d'art et d'essai.

2.4.7 Commémorer l'action de Carlos Fuentes, passerelle entre nos deux cultures

De manière plus ponctuelle, la partie mexicaine envisage un événement commémorant Carlos Fuentes et son rôle comme passerelle entre nos deux cultures. Un monument à sa mémoire pourrait être inauguré au cours de la visite d'État en avril 2014.

2.4.8 Rendre hommage à Victor Hugo au Mexique

Parallèlement, la partie française a proposé que soit offert à l'État mexicain un buste de Victor Hugo sculpté par Rodin. Célèbre au Mexique pour sa lettre de 1863 aux assiégés de Puebla et sa lettre de 1867 à Juárez, l'écrivain n'a pourtant pas de place qui porte son nom dans la ville de Mexico. Faute d'une décision dans les temps, il ne sera pas possible de réaliser l'opération pour le 10 avril 2014, mais il s'agit d'un projet d'une telle ampleur qu'il aura sa visibilité à lui seul.

2.5 Coopérations parlementaire et décentralisée

Le conseil souhaite que les échanges entre les Parlements français et mexicain soient approfondis. Le président du groupe d'amitié France-Mexique à l'Assemblée nationale française, Michel Vauzelle, a été reçu en juillet 2013 au Congrès mexicain. Les présidents des commissions des affaires étrangères du Sénat et de l'Assemblée mexicains ont été reçus à l'Assemblée nationale française en novembre 2013. En mars 2014, les membres de la commission de l'énergie au Sénat mexicain se rendront à **Paris pour échanger avec leurs homologues** et les entreprises françaises du secteur. Ces missions ne doivent être qu'un prélude à un renforcement de la coopération parlementaire.

Les membres du conseil estiment que la **jeunesse** gagnerait à être placée au cœur de notre coopération politique. Ces liens entre les sociétés civiles sont à même de créer une solidarité entre les peuples. La France pourrait ainsi présenter au Mexique son **modèle de service civique**, avec l'agence qui en a la charge, tout en augmentant le nombre de volontaires

français envoyés dans le pays. Les Régions françaises particulièrement intéressées par le Mexique (telles que Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Champagne-Ardenne) pourraient également poursuivre leurs efforts sur les **jumelages entre lycées français et mexicains**.

Conclusion

Les propositions du CSFM témoignent de l'étendue des coopérations possibles entre les deux pays. Les projets sont concrets, limités en nombre comme en ambition. Ils nécessitent bien sûr, pour leur mise en œuvre, une certaine constance dans les efforts à venir afin d'amener nos relations bilatérales à un niveau qui corresponde mieux au potentiel de nos forces respectives. Mais certaines de ces idées (drones, énergies, formation) requièrent avant tout un engagement déterminé des gouvernements français et mexicains en des matières qui relèvent par nature de la souveraineté des États. Tel est l'objet du présent rapport.

Le conseil est persuadé qu'un partenariat stratégique s'impose. Grande puissance en Amérique, comme la France en Europe, le Mexique ne peut dépendre entièrement des États-Unis. La complémentarité des économies française et mexicaine est particulièrement forte dans des secteurs structurants aux besoins croissants : aéronautique, marchés de l'énergie, ville nouvelle et développement durable, infrastructures et transports, tourisme...

La France et le Mexique pourraient devenir l'un pour l'autre le meilleur partenaire en Europe comme en Amérique. Mais il faut, pour choisir cette voie, une volonté politique assumée et offrir enfin une réalité à la phrase devenue historique de « *la mano en la mano* » (la main dans la main).

Sigles et abréviations

ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AP-HP	Assistance publique-Hôpitaux de Paris
CFE	Commission fédérale d'électricité
CSFM	Conseil stratégique franco-mexicain
EADS	European Aeronautic Defence and Space company
EDF	Électricité de France
ESSEC	École supérieure des sciences économiques et commerciales
ETI	Entreprise de taille intermédiaire
GDF Suez	Groupe issu du rapprochement de Gaz de France et Suez
GEPP	Groupe Empresas Polar PepsiCo
IFPEN	Institut français du pétrole Énergies nouvelles
IMSS	Institut mexicain de sécurité sociale (<i>Instituto Mexicano del Seguro Social</i>)
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques

PACA	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
PME	Petite et moyenne entreprise
RATP	Régie autonome des transports parisiens
SAMU	Service d'aide médicale d'urgence
UE	Union européenne
UNAM	Université nationale autonome de México (<i>Universidad Nacional Autónoma de México</i>)
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

RAPPORT DU CONSEIL STRATÉGIQUE FRANCO-MEXICAIN



© MAE 2014

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Direction des entreprises et de l'économie internationale

Impression : Service de reprographie MAE

Photographie de couverture : Enrique Peña Nieto et François Hollande

© Présidence de la République / L. Blevenec.